



Vendredi 6 avril 2018 de 9h30 à 16h30

Autour des travaux des Doctorants en Géographie des Universités Paris 8 et Paris 13

*Les Caraïbes,
un monde en mouvement
Le temps d'Haïti*

UNIVERSITÉ PARIS 8
Bâtiment D - Salle D3 (r-d-c)

2 rue de la Liberté, 93 526 Saint-Denis Cedex

Métro ligne 13 - Saint-Denis Université



PROGRAMME

9 h 30 – Accueil et introduction

Bezunesh TAMRU, Professeur de Géographie, Université Paris 8, UMR LADYSS

Coordinatrice du Programme de recherche *Port-au-Prince entre vulnérabilités et croissances urbaines : construction d'une métropole caribéenne*

10 h – Première partie – Port-au-Prince : fabriquer, habiter et aménager une capitale en mouvement

Discutants de la matinée :

Alphonse YAPI-DIAHOU, Professeur de Géographie, Université Paris 8, UMR LADYSS

Jean-Odile ETIENNE, Docteur en Géographie de l'Université Paris 8, Doyen de l'Université des Gonaïves, Laboratoire LADMA

« De la production du sol urbain à la précarisation des habitants dans les nouveaux quartiers périphériques de Port-au-Prince : les cas de Canaan (commune de Croix-des-Bouquets) et Boko (commune de Gressier) »

Vosh DATHUS, Doctorant en Géographie et Aménagement, Université Paris 8, UMR LADYSS

En Haïti, nous sommes passés en 25 ans, d'un pays rural à un pays urbain, passant de 20 à 52 % de population urbaine en Haïti [...] selon Oriol, avec un taux annuel de 4,8% entre 1950 et 2012. A elle seule, la région métropolitaine de Port-au-Prince accueille plus de 30% de cette population urbaine du pays. Avec le tremblement de terre de 2010, une bonne partie de cette population est allée s'installer dans les périphéries de la ville, notamment dans des nouveaux quartiers. Vu que le sol est le point d'ancrage de l'homme dans la nature si on reprend la formule de Thierry Pacquot, l'acte prioritaire de chaque famille est donc de trouver où habiter. Néanmoins, l'occupation d'un sol, en milieu urbain surtout, dépend de sa disponibilité et des mécanismes d'accès. Dans les nouveaux quartiers urbains des périphéries, différents acteurs œuvrent à produire le sol urbain. Toutefois, peu d'attention est portée à la sécurisation foncière des résidents et leurs statuts de propriété restent flous et ambigus, certains vivant dans une situation de vulnérabilité et d'insécurité. Cette présentation est donc l'occasion d'interroger, dans un premier moment, les mécanismes de production du sol urbain dans les nouveaux quartiers périphériques de Port-au-Prince et d'analyser ensuite comment ces modes de production du sol urbain contribuent à la précarisation des habitants concernés.

« Les périphéries récentes de Port-au-Prince : des lieux de rejet aux lieux de projet, une approche par la citoyenneté - le Cas de Canaan »

James PIERRE, Doctorant en Géographie et Aménagement, Université Paris 8, UMR LADYSS

Port-au-Prince, capitale politique et économique de la république d'Haïti est une ville très mouvementée dans sa temporalité, ses fonctions, sa structuration et sa configuration. Les études font état d'une entité territoriale non maîtrisée. Elle concentre une partie substantielle des ressources et services disponibles dans l'ensemble du pays. Cette surconcentration conjuguée à d'autres facteurs favorise l'arrivée régulière de migrants à Port-au-Prince. Mal préparée pour accueillir ce vaste mouvement migratoire, la ville connaît de nombreuses difficultés et le séisme du 12 Janvier 2010 a montré son niveau de vulnérabilité multisectorielle et multi-échelle. Dans ce processus les limites de Port-au-Prince continuent de se déplacer pour donner naissance à de nouvelles périphéries.

Les fronts urbains nés dans le contexte post-séisme restent à l'écart des services urbains préliminaires, à la fois en termes de disponibilité et d'accessibilité. Pour pallier cette absence de services et d'infrastructures, les habitants ont développé des stratégies individuelles et collectives leur permettant de construire et légitimer leur *citoyenneté*, en fabriquant de facto leur propre territoire. L'objectif de cette communication est de présenter une tentative de relecture de la fabrication de la ville de Port-au-Prince dans le contexte post-séisme, marqué par une tâche urbaine très dynamique. Cette communication souhaite convoquer en lieu et place des raisonnements axés sur les formes d'aménagement *dogmatiques* et *techno-structurels* (pour reprendre A. Frémont), les compétences et les savoir-faire des habitants dans la reformulation de la ville de Port-au-Prince en interrogeant leurs modes d'habiter actuels et projetés à l'insu des modèles urbains conventionnels. Nous souhaitons également interroger les liens tissés entre eux par les habitants pour assurer l'autogestion et la planification sociale de leur territoire.

« Regards géopolitiques sur l'aménagement post-séisme du centre-ville de Port-au-Prince »

Sony LAUROLE, Doctorant en Géographie et Aménagement, Université Paris 8, UMR LADYSS

Tout au long de sa dynamique historique, la ville de Port-au-Prince a toujours été objet de conflits liés au contrôle, à la conquête ou à la défense des territoires. C'est ce qu'on appelle des conflits territoriaux, conflits qui ne s'appuient pas nécessairement sur la dialectique des armes, ne font pas (directement du moins) de victimes. Du coup, ils ne retiennent que de très peu d'attention. Ces conflits territoriaux se sont accélérés au cours des dernières années. Ils constituent un aspect important dans la critique de la réalité urbaine de Port-au-Prince. Une crise urbaine caractérisée entre autres par l'absence de gestion de la pression démographique, la pousse migratoire, les problèmes accrus de logement. Toutefois, c'est au lendemain du 12 janvier 2010, dans le contexte de la reconstruction post-séisme que le phénomène des conflits territoriaux saute aux yeux en même temps qu'il s'impose comme un réel cas d'étude.

En effet, la reconstruction post-séisme du centre-ville de Port au Prince est source de conflits. Certaines mesures d'aménagement urbain ont mis les acteurs face à face, chacun cherchant à contrôler et influencer la dynamique de cette reconstruction. Délimitation géographique du site du centre-administratif, contestation et abrogation des mesures de cette approche, levée de boucliers du secteur des affaires, expropriations ou démolition, insatisfactions de part et d'autre, manifestations des rues. Voilà qui ponctue, en partie, ces conflits dont l'objet reste le contrôle des espaces au centre-ville. Cette communication s'articule autour d'un double objectif : il s'agit d'interroger les relations qui existent entre ces conflits territoriaux et l'aménagement du centre-ville dans le contexte de reconstruction post-séisme, à travers une approche géopolitique et plus précisément une géopolitique locale. Ce travail s'inscrit dans la démarche de Philippe Subra sur la géopolitique locale. D'autre part, porter un regard analytique sur les enjeux géopolitiques de cet aménagement.

« La décentralisation en Haïti, entre difficultés structurelles et velléités centralisatrices, réflexions autour de ses conséquences sur l'action internationale depuis 2010 »

Antoine RIVIERE, Doctorant en Géographie et Aménagement, Université Paris 8, UMR LADYSS

Au cours de cette intervention seront présentés le modèle de décentralisation haïtien et les obstacles auxquels se confronte sa mise en application dans un pays particulièrement centralisé. Les difficultés multiples des différentes collectivités territoriales, notamment en termes de champs de compétences et de ressources financières constituent autant d'écueils qui ne leur permettent pas de jouer pleinement leur rôle d'autorités locales. L'action internationale consécutive à la catastrophe du 12 Janvier 2010 a reposé sur une approche communautaire qui présupposait une démarche inclusive de la communauté et des autorités locales. L'absence de relais locaux suffisamment structurés a poussé de nombreuses ONG à se tourner vers l'État central qui se retrouve *in fine* à autoriser des aménagements sans que les autorités locales concernées ne soient toujours impliquées dans le processus. Cela est d'autant plus observable dans le département de l'Ouest, le territoire de la République de Port-au-Prince. L'objectif de cette intervention est d'ouvrir le débat autour d'un des questionnements de ma recherche, à savoir : est-ce que la faiblesse structurelle des collectivités locales ne profiterait pas à la fois à l'État central et aux acteurs internationaux. Face aux obstacles auquel se heurte l'application de la décentralisation, l'État haïtien ne déléguerait-il pas, directement ou indirectement, les opérations d'aménagement local aux organisations internationales au détriment des autorités locales ?

12h30/14h Pause déjeuner



14h - Deuxième partie : Mondes ruraux et marges urbaines : acteurs globaux, dynamiques locales

Discutants de l'après-midi

Marie REDON, Maître de Conférences en Géographie, Université Paris 13, Laboratoire Pléiade

Johan MILIAN, Maître de Conférences en Géographie, Université Paris 8, UMR LADYSS

« Aide humanitaire et vulnérabilité alimentaire dans le milieu rural haïtien »

Raoul PETIT-BEL, Doctorant en Géographie et Aménagement, Université Paris13, Laboratoire Pléiade

Le 12 janvier 2010, la capitale haïtienne ainsi que d'autres villes de province ont été ravagées par un séisme qui a fait environ 300 000 morts et autant de blessés. La communauté internationale s'est largement mobilisée pour apporter de l'aide au pays, non seulement pour sauver les vies en détresse (à court terme) mais aussi pour faciliter la reconstruction. Plus de neuf milliards de dollars américains ont été mobilisés en faveur d'Haïti. Certaines autorités nationales pensaient transformer le séisme en une opportunité pour repenser la construction des villes suivant les normes en vigueur et relancer l'économie. Dans le domaine de l'agriculture, un Plan National d'Investissement Agricole (PNIA), approuvé par les donateurs a été mis au point conjointement avec d'autres programmes (« Projets ») d'aide à l'agriculture. Tout ceci devait permettre la redynamisation de l'agriculture et la réduction de l'insécurité alimentaire. Huit ans après, le secteur agricole peine à trouver l'élan d'une véritable relance et environ 40% de la population est en situation d'insécurité alimentaire. Si l'augmentation de la population (11 millions en 2017) est l'un des éléments pouvant aider à comprendre cette réalité, on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas également d'un problème inhérent à l'assistance humanitaire dans son interaction avec l'espace haïtien qui donnerait naissance à un territoire à la gouvernance hybride et peu efficace. Le secteur humanitaire peut-il être porteur de nouveaux germes de vulnérabilité dans le « pays en dehors », à la fois à moyen et long termes ? En nous basant sur une étude de terrain dans la vallée de l'Artibonite, le propos de la communication est d'analyser et de mesurer l'interaction entre l'aide humanitaire dans le milieu rural, la sécurité et la vulnérabilité alimentaire.

« De la farine de manioc à la farine de blé : Jacmel rurale (Sud-est, Haïti), un espace en mouvement »

Mibsam JEANNIS, Doctorant en Géographie et Aménagement, Université Paris 8, UMR LADYSS

Les terres agricoles en Haïti sont utilisées pour la mise en valeur de deux types de cultures. Il s'agit, d'une part des cultures de rapport, destinées à l'exportation et d'autre part des cultures de subsistance ; cette dernière domine les collines et les montagnes du pays. Certaines cultures de subsistance notamment, le maïs, le sorgho et le manioc, ont acquis une forte valeur patrimoniale dans le système agro-écologique d'Haïti. Elles assuraient par ailleurs aussi l'autosuffisance alimentaire du pays, en prodiguant aux ménages des produits sans engrais chimiques. Cependant au cours de la deuxième moitié du 20^{ème} s. le paysage rural haïtien, notamment l'activité agricole en montagne, ont connu des nombreux changements majeurs influencés par un ensemble de facteurs divers.

Dans cette communication, deux mutations d'une grande importance méritent toute notre attention. Il s'agit en premier lieu, des défis et enjeux liés à la déprise agricole et rurale dans l'organisation des espaces ruraux en Haïti en particulier à Jacmel. En second lieu, c'est surtout dans le domaine agricole que cette mutation est la plus manifeste avec la quasi-disparition des cultures ancestrales dite de subsistance, en particulier la farine de manioc, entraînant la dépendance alimentaire du pays en faveur de la farine de blé issue de l'importation des produits étrangers. En considérant l'évolution de l'espace rural à Jacmel à travers cette culture traditionnelle et symbolique qu'est le manioc, nous nous proposons de rechercher les principaux facteurs qui influencent cette déprise agricole et le rôle des nouveaux acteurs dans cette recomposition spatiale.

« Stratégies des acteurs et dynamiques de la géographie agricole en Haïti »

Dieupuissant FLORIDA, Doctorant en Géographie et Aménagement, Université Paris 13, Laboratoire Pléiade

En Haïti, les activités agricoles évoluent en fonction de la réalité du marché international et des jeux d'intérêts des acteurs concernés. Les acteurs nationaux et internationaux influencent les activités agricoles en contribuant au déclin ou à la revitalisation d'un produit agricole à travers le temps ou l'espace. Une situation d'instabilité s'installe en ce qui concerne le choix des denrées à cultiver et l'espace agricole à développer. Les aires de production sont diversifiées et la discontinuité des projets de développement agricole est remarquable. Ainsi, la Plaine du Nord (particulièrement le couloir Cap-Ouanaminthe) est connue pour les grands projets agricoles qui s'y sont développés tout au long du XX^e siècle et constitue actuellement l'une des zones privilégiées d'investissement des acteurs internationaux dans ce domaine. A travers cette communication, nous nous proposons de faire une analyse de la trajectoire agricole de la Plaine du Nord en tenant compte des investissements et de l'implication des acteurs internationaux dans ce domaine.

« Les quartiers précaires de Port-au-Prince : des territoires archipellisés ? »

Djems OLIVIER, Doctorant en Géographie et Aménagement, Université Paris 8, UMR LADYSS

Cette intervention s'articule autour de la gestion de certains quartiers précaires de Port-au-Prince perçus comme des « zones de non-droit » ou des territoires de la violence, c'est-à-dire des espaces qui échappent au contrôle de l'autorité publique établie. L'absence de l'Etat dans ces quartiers est compensée par des acteurs de substitution dont les ONG et les groupes armés sont les plus visibles. La rencontre de ces acteurs s'appropriant chacun une partie des territoires ouvre la voie à l'apparition d'un nouveau phénomène que nous qualifions d'archipellisation. D'un côté, ce sont les ONG qui exécutent des projets sociaux sans tenir compte des actions menées par leurs voisins ; de l'autre ce sont les groupes armés qui s'octroient chacun une partie du territoire qu'ils contrôlent et délimitent à l'aide de marqueurs (tags, graffitis, autocollants) ou de bornes symboliques. Autrement dit, ces deux acteurs partagent le même espace social sans pour autant avoir les mêmes objectifs. Cette présentation nous permettra de questionner les motivations de chacun de ces acteurs évoluant dans des quartiers à problèmes tout en essayant d'analyser les processus ayant facilité la cohabitation entre les ONG et des groupes sociaux considérés comme déviants.

16 h Conclusion

**Georges-Eddy LUCIEN, Professeur de Géographie, Université d'Etat d'Haïti,
Professeur invité à Paris 8, Laboratoire LADMA**